

# BULLETIN CATÉGORIEL DES RETRAITÉ-ES

SNETAP FSU

*Vous n'avez pas reçu votre courrier habituel en septembre 2018 et nous vous prions de bien vouloir nous en excuser : les permanents du secrétariat du SNETAP ont dû donner la priorité à la préparation des élections professionnelles du 6 décembre. Le SNETAP est d'ailleurs sorti premier syndicat de l'enseignement au ministère de l'agriculture. Nous reprenons donc notre rythme avec ce bulletin.*

Sommaire :

*p.1 : Edito, Hélène Pougant*

*P.2 et 3 : Actualité, André Languille*

*P.4 : Un fiscalité de plus en plus injuste, André Languille*

*P.5 : La pauvreté en France, Jean Cesbron*

*P.6 : Fin de vie, directives anticipées, Marie-Françoise Dumail ; Dépasser le capitalisme, Jean Cesbron*

*P.7 : Les carottes sont cuites, Jean Cesbron*

*P.8 Théâtre : La légende d'une vie, Chantal Bergé ; Congrès extraordinaire du SNETAP ; Congrès FGR*

## Edito

Avec un peu de retard, avec le collectif des retraité.e.s, je vous apporte tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Ce sera encore une année de lutte, de revendications.

Nous avons travaillé toute l'année dernière pour tenter au minimum de maintenir le pouvoir d'achat de tou-tes les retraité.e.s et lutter contre la hausse de la CSG et nous sommes allé-es dans la rue pas moins de 5 fois : 30 janvier, 15 mars, 14 juin, 18 octobre et 12 décembre. Ces mobilisations ont permis à un grand nombre de nos collègues retraité.e.s de bénéficier d'un retour en arrière sur cette hausse. Et si le président de la république a de nouveau reculé sur la CSG pour un certain nombre de retraité.e.s supplémentaires au prétexte des manifestations des gilets jaunes, le chemin avait été bien préparé par le travail de nos 9 organisations syndicales unies dans la lutte depuis juin 2014. Le 18 octobre d'autres organisations s'étaient jointes aux 9 traditionnelles et nous étions donc 15 organisations dans la rue. Enfin nos représentant-es se sont démené-es pour être reçu-es par nos gouvernants ( députés, sénateurs, ministres ou secrétaires d'état) mais n'ont pas toujours été récompensé-es de leurs efforts!

Cette année vient de débiter par notre manifestation du 31 janvier puisque désormais l'augmentation de nos pensions n'est plus soumise à aucune règle, mais est le fait du prince : une augmentation de 0,3 % le 31 janvier, combien cela fait-il sur une pension de 1300 euros net ? À peine 3 baguettes de pain !

Désormais le terme pension ou retraite se trouverait remplacé par le mot « allocation », le gouvernement mélange les droits acquis à la retraite et les allocations sociales, ce qui est extrêmement dangereux.

Nos 9 organisations se retrouvent régulièrement, au moins une fois par mois, voire plus, pour faire le point sur les dernières informations obtenues et décider de la marche à suivre en conséquence.

Une chose est claire il faut continuer, sinon la dégringolade de notre pouvoir d'achat va se poursuivre !

Hélène Pougant  
le 3 février 2019

PS : pour lutter et se faire entendre, il faut être nombreux-ses. Si vous n'avez pas encore renouvelé votre adhésion, vous pouvez encore le faire.

Si vous connaissez des collègues qui viennent de prendre leur retraite, vous pouvez leur suggérer de se syndiquer comme retraité.e.s s'ils ne l'ont pas fait.

## **Actualité du dernier trimestre 2018**

*Par André Languille*

### **Sur le plan économique**

#### **La croissance reste faible**

Pour 2019 la Banque de France a révisé à la baisse ses prévisions de croissance à 1,5 %, ce qui prouve que le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), dispositif qui n'oblige les entreprises à rien, n'a pas prouvé son efficacité. Plutôt que d'investir les entreprises ont reversé des dividendes record aux actionnaires (+23,6 % en 2017).

Dans le même temps, la règle des 3 % de déficits publics par rapport au PIB, imposée par les traités européens, limite les investissements publics.

**La désindustrialisation se poursuit** : elle est illustrée par la fermeture de l'usine Ford à Blanquefort, qui va entraîner la suppression de 850 emplois directs et plus de 2000 emplois induits

#### **Les banques sont sous la menace d'une nouvelle crise financière**

Lors de la crise de 2008, elles se sont rétablies grâce à l'aide des États et elles distribuent d'importants dividendes. Cependant leur bonne santé affichée est trompeuse. En effet la part des créances douteuses figurant dans leur bilan est en forte augmentation et de plus elles subissent la concurrence de la « banque de l'ombre »

### **Sur le plan social**

#### **La baisse du pouvoir d'achat se poursuit et les inégalités se creusent**

La baisse du niveau de vie entre 2008 et 2016 a été générale, de -1,2 % au global, mais de -1,6 % pour les ménages les plus modestes. (OFCE)

La part des dépenses contraintes a été multipliée par 2,5 en 5 ans ; s'y ajoutent les frais de carburant : 5,7 % en région parisienne mais le double en zones rurales et périurbaine (INSEE octobre 2018)

Pour les fonctionnaires, la perte de pouvoir d'achat de leur traitement brut depuis 2000 s'élève à 9,2 %, conséquence notamment du gel du point d'indice depuis 2010. (INSEE)

Quant aux retraités, le gel des pensions puis l'augmentation de la CSG sont les causes principales de la réduction de leur pouvoir d'achat.

D'après l'Institut des politiques publiques, les deux premières années de présidence Macron

se sont traduites par une baisse sensible du pouvoir d'achat pour la très grande majorité des Français et particulièrement pour les ménages les moins aisés alors que pour les 0,1 % les plus riches il a augmenté de + 20 %.

#### **Le chômage ne recule pas**

Après un reflux fin 2017, il reste à 9,1 %

**Le mouvement des gilets jaunes** a mis en lumière le sentiment d'injustice fiscale et le déficit de démocratie

- Il est né le 17 novembre de la colère provoquée par l'augmentation fiscalité sur les carburants. La contestation de l'impôt est devenue en effet un enjeu central des luttes contre l'austérité. Le sentiment d'injustice est accru avec la dégradation des services publics.
- Il est le produit de 30 ans de libéralisme et de 15 ans de mépris vis-à-vis des mouvements sociaux, d'où un sentiment de défiance envers les représentants politiques, les parlementaires notamment, mais aussi envers les organisations syndicales.
- Il a rendu visible des catégories sociales jusqu'ici maintenues dans l'ombre. C'est le cas notamment des femmes qui sont présentes en forte proportion sur les ronds-points. Les travailleuses représentent désormais 51 % du salariat populaire et sont employées dans des conditions plus précaires que leurs homologues masculins et pour un salaire inférieur d'environ un quart.

Pour Pierre Rimbert (Monde Diplomatique janvier 2019), il incombe aux syndicats :

- de formuler les intérêts communs afin de constituer une large coalition
- de combattre les discours dominants qui renvoient les soins, la santé, l'éducation... à la notion de dépenses, de charges, alors que leurs acteurs contribuent à la production de la richesse.
- d'élaborer des revendications communes à l'ensemble du salariat féminin qui est appelé à devenir le fer de lance du salariat en général car il produit des services qui tissent la vie collective

- Il a ouvert une brèche dans le mur de l'austérité. La prime de 100 euros pour les salariés payés au SMIC, l'annulation de l'augmentation de la CSG pour les retraités jusqu'à

2000euros, marquent un recul du pouvoir. Il a en même temps fait tomber la digue des 3 % de déficit autorisé par l'UE.

- Il a obligé enfin le pouvoir à prendre en compte l'exigence de plus de démocratie

**Les retraités** n'ont pas été inactifs. Après les mobilisations d'octobre, il y a eu la manifestation du 18 décembre. Ces actions n'ont pas été vaines ; l'exonération de l'augmentation de la CSG pour un nombre important de retraités est à mettre à leur crédit. Elles ont contribué en outre à rendre nos revendications populaires.

**Les migrants** toujours victimes des politiques migratoires restrictives des pays européens. Les drames continuent ( Aquarius notamment). Le pacte mondial, dit pacte de Marrakech devrait contribuer, sous l'égide de l'ONU, à améliorer leur sort mais une quinzaine de gouvernements ne l'ont pas signé dont les USA et la Hongrie.

#### Sur le plan politique

**Le 70ème anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme** a eu lieu le 10 décembre 2018.

Il a été l'occasion de faire le bilan sur ces droits qui sont non seulement menacés par l'explosion des inégalités liées aux politiques libérales d'austérité avec, comme en France des remises en cause du droit du travail, du droit des retraites, des droits d'accès à l'Université, mais aussi attaqués et rejetés comme c'est le cas au Brésil avec Bolsonaro.

**La mondialisation libérale trouve ses limites** dans la résistance des classes populaires.

Trump s'est fait élire en exploitant la colère des ouvriers et des employés sur un programme remettant en cause le dumping social, les délocalisations et la désindustrialisation. Trump a renégocié l'accord de libre échange de 1992 entre les USA, le Mexique et le Canada (ALENA). Il en résulte un nouveau traité avec des lacunes mais aussi des avancées qui sont des ruptures avec l'ordre libéral :

- Il est mis fin aux cours d'arbitrage pour règlement entre grands groupes et Etats, ce qui redonne la supériorité au droit national.

- Il renforce la réglementation du travail pour entraver le dumping salarial et les délocalisations.

**Les négociations sur le Brexit entre l'UE et la GB** mettent en lumière les résultats de 40 ans de libéralisme économique : un taux de chômage à 4 % mais

- une productivité du travail de 20 à 25 % inférieure à celle de la France à cause d'une part de l'insuffisance de l'investissement public dans l'éducation et la formation, d'autre part de la baisse du coût du travail qui n'a pas incité les entreprises à investir dans les machines et les robots. Cette baisse a été obtenue par une précarisation à outrance avec des petits boulots ou des contrats 0 heures, généralisés depuis la crise de 2008.

- une pauvreté qui a explosé touchant 14 millions de personnes, un écart d'espérance de vie qui se creuse entre riches et pauvres.

**Sous la pression de l'extrême droite des pouvoirs autoritaires s'installent** dans de nombreux pays.

C'est le cas au Brésil avec l'élection de Bolsonaro, en Italie avec Matteo Salvini, en Hongrie avec Victor Orban.

Mais il n'y a pas de fatalité. Au Portugal, le gouvernement de gauche en place depuis 2015 a augmenté le SMIC par deux fois, les retraites, les allocations familiales, renforcé le droit du travail, porté un coup d'arrêt aux privatisations. Cette politique a permis de retrouver une croissance de 2,5 % en 2017 avec un taux de chômage en dessous de 8 %.

**En France le pouvoir est en difficulté mais maintient le cap de ses réformes :**

Sous la pression des gilets jaunes, le gouvernement a dû faire quelques concessions sur les bas salaires et sur les retraites les plus modestes mais il a sauvé l'essentiel, c'est-à-dire les mesures fiscales en faveur des entreprises et des plus riches. Les banques et les entreprises n'ont pas été mises à contribution.

Devant ces difficultés un visage plus autoritaire apparaît avec des interpellations préventives notamment, une répression brutale et la fabrication de la peur.

La gauche reste divisée et est à la peine pour offrir une alternative crédible tandis que le Rassemblement National de Marine Le Pen continue de monter dans les sondages.

La directrice du FMI a déclaré que l'accroissement des inégalités dans le monde qu'il risquait de faire passer « le capitalisme de l'âge d'or à celui de la colère ». C'est sans doute ce qui s'est passé en France avec la révolte des gilets jaunes, produit des politiques d'austérité et des inégalités insupportables qu'elles ont générées. Cette révolte est aussi le reflet de la crise démocratique. Elle souligne en outre l'inadaptation des politiques mises en œuvre pour répondre au défi écologique.

**La FSU, sortie renforcée lors des élections professionnelles de décembre (deuxième organisation de la fonction publique d'état, première à l'Éducation et à l'Agriculture avec le SNETAP, doit rester attentive aux revendications exprimées par le mouvement des gilets jaunes et continuer à défendre, dans la cohérence, dans le respect de ses mandats, les intérêts des salarié.e.s et des retraité.e.s, notamment leur pouvoir d'achat.**

## Une fiscalité de plus en plus injuste

Par André Languille

La loi de finance 2018 a été marquée par une orientation très libérale avec la suppression de l'ISF que ni Chirac ni Sarkozy n'avaient osé remettre en cause, pour le remplacer par un impôt sur la fortune immobilière uniquement, puis par l'instauration de la flat tax c'est-à-dire un prélèvement forfaitaire unique plafonné à 30 % sur les revenus financiers qui, de ce fait, échappent à la progressivité de l'impôt sur le revenu. Les plus riches sont de moins en moins taxés en application de la théorie du ruissellement ce qui est source d'inégalités croissantes.

La loi de finance 2019 prévoit une exonération partielle de la taxe d'habitation mais une augmentation de la CSG pour la solidarité intergénérationnelle ce qui contribue à rendre la fiscalité de moins en moins progressive c'est-à-dire de moins en moins re-distributive. Elle instaure le prélèvement à la source, mécanisme qui avait été préconisé par François Hollande en prenant l'exemple d'autres pays européens. En France la fiscalité sur le revenu est particulière. Elle est basée sur le quotient familial ce qui constitue une première difficulté. Le prélèvement à la source fait en outre appel, pour le recouvrement de l'impôt, à un tiers collecteur, c'est-à-dire aux employeurs et aux caisses de retraite, ce qui va justifier des suppressions massives d'emplois dans l'administration fiscale

qui est pourtant très efficace puisque le taux de recouvrement de l'impôt atteint 98 %. Or, l'intervention d'un tiers collecteur présente un risque de fraude important comme on le constate avec la TVA où elle est estimée à 30 % car certaines entreprises pourraient confondre l'impôt collecté avec la trésorerie. Elle affiche un plan anti-fraude mais peu de moyens y sont affectés. Plusieurs dizaines de milliers d'emplois ont été supprimés dans l'administration fiscale, 35 000 entre 2005 et 2017. L'évasion fiscale atteint des sommes estimées entre 80 et 100 milliards d'euros et si l'optimisation n'est pas un délit elle y dérive très souvent comme c'est le cas avec le crédit impôt recherche accordé à des entreprises qui en réalité n'en font. A ceci s'ajoute l'absence de volonté politique de taxer les entreprises du numérique, les GAFA, parce que, dans une Europe libérale, la concurrence passe aussi par la course au moins disant fiscal. Ainsi en Irlande le taux d'imposition sur les sociétés a été abaissé à 12,5 %.

Des taxes de plus en plus lourdes pour les salariés et les retraité.e.s alors que les plus riches sont épargnés, les grosses entreprises taxées en moyenne à 8 % alors que les petites le sont à 28 %, les revenus du travail soumis à la progressivité de l'impôt alors que ceux du capital en sont exonérés, une progressivité de l'impôt sur le revenu de plus en plus faible avec un nombre de tranches réduit à 4, un ensemble de mesures qui ont alimenté le sentiment d'une injustice fiscale profonde et qui a initié le mouvement des gilets jaunes. Il ne doit pas conduire à une remise en cause du consentement à l'impôt mais à repenser la fiscalité en lui assignant des objectifs écologiques en pénalisant les entreprises qui polluent notamment, des objectifs économiques et une plus grande justice sociale.



## La pauvreté France

Par Jean Cesbron

*La pauvreté en France prend des proportions dramatiques et c'est frontalement que Macron s'attaque aux pauvres pour les appauvrir davantage et les stigmatiser encore plus.*

Aujourd'hui toutes les enquêtes administratives, économiques, démographiques s'accordent pour indiquer que la pauvreté concerne 14% de la population du pays et sans les aides sociales elle monterait jusqu'à 22%, soit une personne sur 5 en France, 5<sup>ème</sup> puissance mondiale.

Les aides sociales « ça coûte un pognon dingue et c'est inefficace » ose dire le Président de la République. De tels propos sont indignes, scandaleux. A tout le moins le Président des riches n'usurpe pas « le titre » qui lui est attribué et son mépris, son arrogance pour les démunis sont flagrants, implacables.

Le « pognon de dingue », c'est 25 milliards d'euros, soit 1% de la richesse produite par le pays en une année. 25 milliards augmentés des prestations familiales et de la CMU cela représente 56 milliards pour les pauvres mais faut il rappeler que 140 milliards sont alloués aux entreprises et que la fraude fiscale atteint au moins 80 milliards d'euros ....

Les aides sociales concernent 11 millions de Français mais la fin de « l'exit tax » touche 300 personnes, la suppression de l'ISF soit 4 milliards d'euros quelques milliers de bénéficiaires. Pour 10% de la population qui a le moins de revenus, les prestations sociales représentent 48% du revenu disponible et 0,5% pour les ménages les plus aisés qui ont accès à des prestations sociales universelles. Les inégalités sociale, Macron ne veut pas les reconnaître. Les aides sont donc accordées à ceux qui n'en ont pas besoin et « l'impair » qu'il a commis dans son propos sur les aides sociales « ça coûte un pognon dingue et c'est inefficace » est bien volontaire.

Il ne faut pas laisser passer le discours de Macron sans réagir. Les aides, en dépit de la modestie des sommes en cause maintiennent 4,5 millions de personnes au dessus du seuil de pauvreté. Les supprimer c'est faire basculer des millions de personnes dans des

situations pires que ce qu'elles sont aujourd'hui.

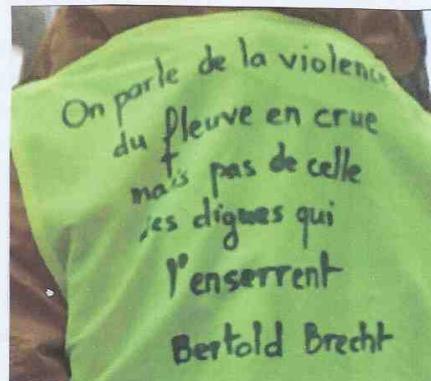
La pauvreté en France est devenue un phénomène de masse. Et pourtant les gens n'abusent pas des aides. Beaucoup de personnes en difficulté ne demandent pas les aides auxquelles elles ont droit : 40% pour le RSA, 34 % pour la CMU, 30% pour les allocations familiales.

Aujourd'hui comme demain hélas, c'est l'extension de la pauvreté qui se dessine et les retraités n'y échapperont pas. Il y a 9 millions de pauvres dans notre pays soit 14% de la population, un enfant sur 5 vit dans une famille pauvre...

Ce qui coûte vraiment un « pognon fou » ce sont les riches, les actionnaires. On leur donne sans cesse et ils ne font rien d'utile. Les riches n'investissent pas dans l'économie. Entre 2010 et 2016 la part des profits du CAC 40 qui ont été réinvestis dans l'appareil de production a été divisée par 2. La France se place au 18<sup>ème</sup> rang pour le niveau d'automatisation de ses industries derrière la Belgique, l'Italie, l'Allemagne, le Japon, la Suède.

Les dégrèvements, les allègements de charges patronales eux n'ont atteint aucun des objectifs que ces mesures devaient servir!!! Cela nous a pourtant coûté un « pognon fou ».

Les orientations politiques actuelles sont axées sur la casse du modèle social de la société française. La politique sociale « macronienne » c'est raboter 7 milliards de dépenses d'aides sociales. Ce qui va précipiter un nombre important de gens au dessous du seuil de pauvreté et cela parmi les plus pauvres. Va-t-on accepter de voir entrainer vers le fond une marée humaine ?



*Quelques semaines avant de nous quitter, Marie-Françoise Dumail nous avait laissé cet article concernant la fin de vie. Nous vous le transmettons*

## **FIN DE VIE - DIRECTIVES ANTICIPÉES**

Il n'est pas question d'entrer dans les détails des mesures relatives à la fin de vie mais d'indiquer ici les textes de référence importants. Ce décret détaille donc les conditions légales dans lesquelles sont effectuées :

- a) la limitation ou l'arrêt des traitements
- b) le recours à la sédation profonde

On consultera utilement le site [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

Par ailleurs la haute autorité de santé (HAS) en date de d'octobre 2016 publie un guide pour le grand public intitulé « les directives anticipées concernant les situations de fin de vie » (14 pages). Consultez le site : [has-santé.fr](http://has-santé.fr)

Des modèles de « directives anticipées » sont proposés, modèles qui devront être manuscrits et ne sont plus à renouveler tous les deux ans comme c'était le cas précédemment.

*Marie - Françoise DUMAIL*

---

## **Dépasser le capitalisme**

*Par Jean Cesbron*

Dans ses vœux aux adhérents du PC, Marie Françoise a appelé avec force les militants à pratiquer une démarche politique pour « une cause gagnante », pour la « construction d'un projet commun », pour « un partage des biens communs ».

Ces 3 objectifs tant sur le plan théorique que dans la pratique quotidienne ne sont pas autre chose que le dépassement du capitalisme. Ce dépassement du capitalisme, il faut le rendre concret, le démocratiser, faire que les salariés, les retraités qui constatent chaque jour le mal être, le mal vivre de la société actuelle prennent pleinement conscience des réalités économiques, sociales, environnementales, du stress quasi permanent, de la misère, des injustices, de la ségrégation sociale.

Hélas la société a changé ; les solidarités se sont affaiblies, l'individualisme, le racisme, la xénophobie, l'homophobie ont gagné du terrain. Les inégalités se sont généralisées dans notre pays et elles ne sont pas naturelles, pas acceptables en France, pays des droits de l'homme et du citoyen. Elles sont le fait des politiques menées depuis 70 ans par la droite réactionnaire et la « gauche » réformiste.

Tout a régressé et ils osent dire tout a été réformé : casse des services publics, casse du code du travail, chômage et précarité atteignant un sommet de plus de 6 millions de travailleurs, fiscalité inqualifiable rendant les plus riches plus riches encore et les travailleurs et les retraités plus appauvris d'année en année.

Il est, à l'échelle mondiale un secteur où le système libéral de l'offre et de la demande est un danger pour l'humanité, c'est celui de la dégradation climatique.

Le productivisme de certaines grandes puissances, les USA et la Chine notamment, a entraîné un dérèglement climatique certain. Les gaz à effet de serre, la déforestation de zones tropicales et équatoriales, la dégradation des sols de centaines de milliers d'ha tendent à multiplier les incendies, les inondations, l'aridité par la sécheresse de surfaces considérables dans une période où le besoin nutritionnel des hommes va croître puisque les habitants de la terre vont être de plus en plus nombreux ( 7 milliards à la fin du 21 ème siècle ).

A l'échelle de notre pays, de l'Europe, les cataclysmes seront sans doute

seront sans doute plus limités mais la prévention, la lutte contre les gaspillages, le respect de certaines règles de vie en commun sont indispensables car les illusions, les pseudo inventions de certains, concernent le mode de vie actuelle sans mettre en cause le capitalisme.

N'entendons nous pas, autour de nous un courant, dit moderne, de promoteurs de la non consommation de viande et de poisson. Liberté à eux de se désigner sous les noms de végétariens, de végans mais refus de les voir s'en prendre à ceux qui consomment des produits animaux et à ceux qui les produisent. Ont ils mesuré ces gens là que l'augmentation des surfaces en céréales, en pommes de

terre, en colza, en soja ( OGM ? ) se feront au détriment des surfaces fourragères et engendreront la disparition du bétail : plus de vaches, plus de lait, plus de fromages, plus de protéines d'origine animale qui seront remplacées par de la lécithine de synthèse et du lait de soja toujours modifié génétiquement ?,seulement des chaussures et des sacs en plastique.

Et l'environnement que devient-il sans animaux ? La lande du 18<sup>ème</sup> siècle va-t-elle devenir le décor naturel des territoires ? Les espèces naturelles vont-elles disparaître par suite de la concurrence réelle entre elles mais également par le développement concentrationnaire de certaines métropoles ? On nous dit également que manger de la viande, du poisson c'est tuer des êtres vivants animaux, c'est une cruauté inadmissible. Il est vrai que tuer, blesser un animal, le maltraiter, le faire souffrir est cruel , inadmissible. Cela est vrai , mais ce n'est pas la règle commune. L'éleveur aime ses animaux, les nourrit convenablement, les loge et les protège. Il n'est pas rare de voir un vieil agriculteur ou un jeune éleveur pleurer, en s'isolant, lorsqu'un animal part à l'abattoir ou à l'équarrissage suite à sa mort .

Quant aux brutalités dans les transports animaux et dans les abattoirs des moyens de limitation de tels excès existent : caméras dans les bouvieries et les couloirs des abattoirs, contrôles des conditions d'élevage par les services vétérinaires ou les forces de police lors des transports en camions ou en wagons.

Militer pour une cause gagnante c'est s'opposer avec d'autres à tout ce qui fonctionne mal, à tout ce qui est vil, qui est contraire à l'humain d'abord.

Militer pour un projet commun, pour un partage des biens communs c'est avoir le besoin de vivre des jours heureux, de construire un monde de coopération et de paix .

Le capitalisme par sa nature ne peut le faire et n'a pas voulu le faire

Le communisme du 20<sup>ème</sup> siècle ne l'a pas fait non plus, n'a pas réussi à le faire.

Alors, il nous reste le devoir de dépasser le capitalisme, de construire pacifiquement et solidairement une nouvelle société humaine qui s'édifiera à partir des besoins collectifs et individuels en tenant compte des contingences climatiques, environnementales, culturelles et sociales.

## Les carottes sont cuites !!!

*Par Jean Cesbron*

Les carottes, comme d'autres racines comestibles - salsifis, scorsonères, céleris raves - sont des végétaux sensibles aux attaques des nématodes. Ceux-ci sont des vers, généralement filiformes très abondants dans l'humus, les eaux croupies. Ces vers sont capables de vivre plusieurs années en anhydrobiose - état de vie latente -- et de reprendre une activité vitale quand ils retrouvent un milieu humide. Les nématodes ont la particularité de modifier profondément la morphologie des racines des végétaux qu'ils attaquent... Au lieu de récolter des carottes longues, des scorsonères allongé, des céleris raves sphériques, le récoltant arrache des végétaux aux racines aux fourches multiples, inutilisables par les consommateurs.

Les maraichers nantais ont lutté contre ces parasites souterrains en traitant les terrains de production par de la vapeur d'eau sous pression injectée dans le sol. Mais cette technique opérationnelle efficace est aujourd'hui abandonnée car elle était coûteuse en main d'œuvre et en équipement. De plus le grossissement urbain a engendré la spéculation foncière sur les terres maraichères et les producteurs pré urbains ont mis en culture des terrains indemnes de nématodes à une vingtaine de km de Nantes.

Au bout d'une dizaine d'années - 1965 / 1970, les nématodes ont refait leur apparition et les maraichers ont fait appel à l'agrochimie : un produit, le dichloropropène qui est un nématicide « remarquable » !!!

Mais ce nématicide est interdit depuis 2003 par l'Union européenne et le Ministre de l'agriculture refuse de lui accorder une autorisation d'emploi car un rapport de l'EFSA (agence européenne de sécurité alimentaire) met en garde contre des risques de toxicité, de mutagenèse, de cancer, de perturbations endocriniennes.

En France la règle d'interdiction du dichloropropène est appliquée alors que ce n'est pas le cas dans certains états de l'UE. En effet un règlement européen autorise le recours à une dérogation pour l'utilisation du produit pendant 120 jours en cas « d'urgence phytosanitaire » pour sauver une production agricole si la mise en œuvre apparait « sans risque pour le consommateur, l'opérateur et l'environnement »

Cette année encore des pays comme l'Espagne, l'Italie, Chypre, le Portugal autorisent leurs producteurs à utiliser le dichloropropène....

Bon appétit pour un bœuf aux carottes au dichloropropène...

« LA LEGENDE D'UNE VIE » de **Stefan Zweig**, mise en scène de Christophe Lidon, interprétée par Natalie Dessay, Macha Méril, Bernard Alane, Gaël Giraudeau et Valentine Galey. Au théâtre Montparnasse à Paris.

Après avoir triomphé dans le monde entier en tant que cantatrice, Natalie Dessay joue à merveille cette pièce inédite sur les planches avec Macha Méril, qui est également sublime. Les deux jeunes acteurs excellent dans leur rôle.

L'histoire se situe à Vienne en 1919. Un jeune auteur cherche à s'extirper du souvenir de son père, poète devenu icône nationale. Le jeune homme étouffe sans la maison familiale où tout est organisé par sa mère, femme autoritaire et intransigeante, autour du culte du grand homme. C'est alors que revient au sérail une femme dont le secret pourrait libérer le jeune homme de son carcan.

Chantal Bergé

### Congrès national extraordinaire du SNETAP-FSU

jeudi 28 mars 2019

précédé d'une journée d'études le mercredi  
27 mars

- **La journée d'études** aura pour thème la **parité dans et hors le SNETAP**.

1 retraité.e par section régionale peut participer à cette journée. Cependant en fonction du nombre d'inscriptions pour cette journée (art 1161 du RI), la souplesse est donnée au Bureau National pour des invitations supplémentaires de suppléants.

- **Le congrès** sera consacré à des **modifications statutaires**.

#### Comment participer au congrès national ?

Avant le congrès national, les congrès régionaux élisent leurs délégué.e.s : « le Congrès régional élit parmi les retraité.e.s présent.e.s la délégation qui représentera au Congrès National les retraité.e.s de la région (1 délégué.e par tranche de 5 syndiqué.e.s de la région) » (article 10-06 du règlement intérieur)

#### Comment participer au congrès régional ?

« Chaque retraité.e. syndiqué.e. résidant dans la région\* doit recevoir une convocation individuelle...Il.elle siège soit en tant qu'auditeur.trice, soit en tant que délégué.e, à raison d'1 délégué.e par tranche de 3 retraité.e.s présent.E.s en début de congrès » (article 9 du règlement intérieur)

Notez dans votre agenda la date du Congrès national. Les secrétaires régionaux ont en leur

possession la liste des retraité.e.s syndiqué.e.s de leur région\*, donc vous devez recevoir une convocation.

Cette réunion participe de *notre mobilisation* face au traitement que le gouvernement fait subir aux retraité.e.s et permet de prouver que les retraité.e.s sont des citoyen.ne.s à part entière.

Ces rencontres nous permettent aussi de montrer notre *solidarité avec nos collègues actifs*.

**Soyons nombreux à Paris le 28 mars.**

\* il s'agit des anciennes régions (22) et non des nouvelles grandes régions(13)

\*

### Congrès FGR-FP 2019 Le Mans (Sarthe)

mardi 2 avril 14h – jeudi 4 avril 17h

Le SNETAP adhère à la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique.

Cette association créée en juillet 1936 par une militante du syndicat national des instituteurs, Marthe Pichorel a pour but la **défense des intérêts matériels et moraux des retraités, tant auprès des pouvoirs publics que sur le plan général**. Elle s'y emploie en agissant auprès des ministères concernés ( Fonction Publique, Budget, affaires Sociales et Santé entre autres).

Elle maintient un équilibre entre les différents syndicats , associations qui adhèrent et des adhérents directs qu'elle accueille.

Ses congrès ont désormais lieu tous les 3 ans. En 2019, le congrès se tiendra du 2 au 4 avril au Mans.

Le SNETAP a droit à 2 délégués.

La FGR-FP est gérée par une Commission Exécutive Nationale dans laquelle siègent les secrétaires régionaux et des élu.e.s représentant les syndicats ou associations et les adhérents directs au nombre de 16. Le SNETAP présente une candidature . L'élection se fera pendant le congrès.

**Non à la Baisse Continue des PENSIONS !**

2018, 25% de hausse de la CSG  
Voilà ce qu'on vous avez en Moins

	Par mois	Par an
1200€/mois	21€	252€
1500€/mois	26€	316€
1700€/mois	29€	348€
2000€/mois	34€	408€
2400€/mois	41€	492€

2019, augmentation des prix : 1,7%  
Effet de la non-indexation des pensions sur l'inflation:

- Augmentation des pensions de base : 0% → perte de 1,7%
- Augmentation des pensions complémentaires : 0,3% → perte de 1,4%
- Pour une pension de 1300 € → perte de 500 € / an
- Pour une pension de 2000 € → perte de 800 € / an

**Suppression de la CSG**